

Procès-Verbal du conseil municipal du 18 février 2025

Conseillers présents : Mesdames DIMOND, GALIBERT, GROS, JEFFREDO, SUNE, Messieurs BEDNARSKI, BOUDOURESQUE, CHRISTOPHEL, SALIÈGE, maire, VANGEL

Absents excusés : Mme ANTON qui a donné son pouvoir à M. SALIEGE, Mme MORIN, Mme PLANAT qui a donné pouvoir à Mme DIMOND, M. FONGARO qui a donné pouvoir à M. CHRISTOPHEL, M. SIGE qui a donné pouvoir à Mme SUNE

Secrétaire de séance : Mme JEFFREDO

Le maire demande à l'assemblée de bien vouloir accepter de mettre à l'ordre du jour une délibération supplémentaire portant sur la suppression d'un poste d'agent technique territorial à temps complet. L'assemblée accepte.

Approbation

Le PV du CM du 21 janvier 2025 ne peut pas être approuvé tel que. Il sera présenté au prochain conseil de mars.

Délibérations

04-2025 : Octroi d'une subvention pour les sinistrés de Mayotte

L'AMF(Association des Maires de France) a suggéré de donner une subvention pour les sinistrés de Mayotte. Le maire demande à l'assemblée de bien vouloir approuver cette décision et de voter le même montant que pour les sinistrés des Alpes Maritimes soit 1000€.

Délibération prise à l'unanimité.

05-2025 : Achat de la bannière de l'Orphéon Sainte-Cécile

Cette bannière était celle de la fanfare basée au café Jalade. Elle est proposée à 800€.

Le conseil décide de ne pas délibérer et demande à la majorité du conseil moins 2 abstentions et 1 voix contre, de faire estimer la bannière et de négocier le cas échéant le prix.

06-2025 : Ouverture de crédits d'investissement

Le maire demande à l'assemblée l'autorisation d'ouvrir un crédit de 2820 € au compte 2152 opération 103, ceci concernant la facture d'habillage de la nouvelle borne électrique sur les allées P.Lapeyre.

07-2025 : Subvention à l'association 30 millions d'amis

Le maire demande à l'assemblée de bien vouloir voter une subvention de 900€ au bénéfice de l'association 30 millions d'amis. Cette subvention permettra de stériliser en année pleine environ une vingtaine de chats sur l'année 2025, la commune participant ainsi pour moitié.

Délibération prise à l'unanimité.

08-2025 : Autorisation au SIC pour souscrire un emprunt de 127 000€ en remplacement de celui arrivé à échéance pour financer les travaux de 2024 et années suivantes.

On fiscalise les travaux faits par le SIC via les taxes payées avec la taxe foncière. Le maire demande de

pouvoir autoriser le SIC à souscrire pour le compte de la commune un emprunt de 127 000€ qui permettra de couvrir les dépenses de 2024 et des années suivantes. Il faut noter que cela n'entraîne aucune charge supplémentaire pour les habitants Il faut régulariser pour couvrir les travaux de 2024.

Délibération prise à l'unanimité.

09-2025

Le maire demande au conseil de fermer un poste d'agent territorial à temps complet.

Il s'agit de finaliser le processus relatif au changement de catégorie d'un de nos agents en fermant le poste qu'il occupait jusqu'à présent. Cette délibération fait suite à celle prise lors du CM du 21 janvier qui avait acté la création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe.

Délibération prise à l'unanimité.

Discussions

Point travaux

Le PDA (Périmètre Délimité des Abords) autour de l'église a été revu : l'ABF a proposé un PDA tenant compte des axes de co-visibilité de l'église. Le foyer et l'atelier sont sortis du périmètre. L'installation notamment de panneaux photovoltaïques peut désormais être envisagée.

Multiservices : le projet a beaucoup évolué. Monsieur Fronteau est partant pour prendre à son compte l'évolution du service à rendre avec une épicerie de 1^{ère} nécessité. Nous restons donc sur le bail actuel. Nous allons proposer une remise en peinture du local et un changement des luminaires.

Allées P.Lapeyre

L'aménagement est finalisé sur plan. L'objectif est de végétaliser avec des plantes en pleine terre autour de tous les platanes tout en aménageant des passages piétons en béton désactivé. Le reste sera fait comme la promenade basse. Les bancs seront réinstallés au niveau des commerces et de l'école. Les 3 passages PMR vont être refaits. Le financement se fera via le SIC.

Le foyer : nous sommes en attente de subvention. Nous regardons en parallèle comment équiper le toit en panneaux photovoltaïques.

Pumptrack : nous avons un devis d'AUDE TP de 31 000€ HT. Le maire demande au conseil de réfléchir à l'opportunité de le refaire. Ce point sera vu au prochain conseil.

Questions diverses

Mme Galibert signale qu'il y a des excréments de chiens en grand nombre dans la calade qui descend vers la gare.

Mme Jeffredo informe le conseil que la demande de subvention pour la rénovation de l'église a été faite.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h01.